



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre 2024 à 18 heures, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE, Président.

Date de convocation du bureau communautaire : 22 novembre 2024

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
17	13	2	15	15	0

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, ECHASSERIEAU Vincent, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, ROUGIER Serge, SIMON Philippe,

Membres suppléants ayant voix délibérative : Mme GORGE Christine

Membres ayant donné pouvoir : BESNIER Michelle à Monique LENOBLE, SALAGNAT Michèle à CHADELAUD Michel

Membres excusés : DUMONT-ST-PRIEST Hubert, CHAMPAUD Marc, PLAZANET Mélanie

Secrétaire de séance : M. SIMON Philippe

102-2024 : Signature d'une convention de mise à disposition des locaux de l'épicerie sociale

Dans le cadre de la prise de compétence de l'action sociale par la Communauté de communes, il y a de plein droit mise à disposition gratuite des biens meubles et immeubles utilisés pour l'exercice de cette compétence.

Monsieur le Président dit qu'il convient de définir la consistance des locaux mis à disposition pour l'exercice de la compétence par la commune d'Eymoutiers et de répartir les charges afférentes et leurs modalités de règlement et de remboursement. Ainsi, la commune d'Eymoutiers met à disposition de la Communauté de communes le rez-de-chaussée du local dénommée « Epicerie sociale ».

Dans ce cadre, il y a lieu de signer une convention de mise à disposition des locaux de l'épicerie sociale.

Compte tenu de ce qui précède, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 15 voix Pour, les membres du bureau communautaire décide :

- D'autoriser M. Le Président à signer cette convention et toutes pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 02 décembre 2024

Le Présidente
Jean-Pierre BOSDEVIGIE

**Communauté de Communes
des Portes de Vassivière**
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : - 3 DEC. 2024

Publié le : - 3 DEC. 2024